otre santé évolue en faveur d'une autonomisation de l'usager sur sa santé. Cela doit également être le cas au sujet de la vaccination.

La décision de se vacciner doit être une décision partagée entre le patient et son professionnel de santé, au service de sa santé et de celle de la population.

Pour arriver à une décision partagée, l'usager doit avoir les informations nécessaires sur la balance bénéfice/risque de la vaccination mais surtout doit avoir confiance dans son professionnel de santé.

Aboutir à une vraie décision partagée prend du temps lors d'une consultation de soin.

De nombreux professionnels de santé ont du mal à prendre ce temps et manquent d'outils pour aider à une décision raisonnée et non influencée uniquement par des critères affectifs.

Aujourd'hui, nous devons développer des outils permettant d'aider les professionnels de santé dans leur rôle de conseil auprès de leurs patients et également permettant d'informer le grand public de façon objective.

Ainsi dans un climat apaisé retrouvé sur le thème de la vaccination, où chacun comprend les enjeux individuels et collectifs, nous pourrons envisager la levée de l'obligation vaccinale qui devra contribuer à ce que chacun se sente responsable de sa santé et de celle des autres.



Conseil scientifique – Immuniser Lyon

B Lina,

L Baraza,

A Bergeret,

N Fieulaine,

O Girardo

A Laville

AS Malachane.

F Martinez,

S Pamies,

AS Ronnaux Baron,

J Stagnara,

P Vanhems,